

LES ATELIERS DU JAOL
Le 16 février 2016 de 10h00 à 16h00
À la Pendarie— commune de La Salvetat Peyralès
Chez Monsieur VALAYE—Earl de la Maison Blanche

Des techniciens du SMBV Viaur, de la Chambre d'agriculture, de l'adasea d'Oc, de l'association Arbres Haies Paysages d'Aveyron, de la FDCuma se relayeront pour vous présenter les accompagnements qui vous sont proposés. Un atelier technique sur la fertilisation vous sera également proposé. Au programme :

AGRI VIAUR **Présentation du PAT**

Présentation du PAT et de tous les accompagnements proposés

Zoom sur certaines actions

Le diagnostic global environnemental
 Les Mesures agroenvironnementales
 Les clôtures et points d'abreuvements
 Les zones humides
 La plantation de haies



A midi repas froid offert

Amenez vos échantillons d'eau et de lisiers



La fertilisation :

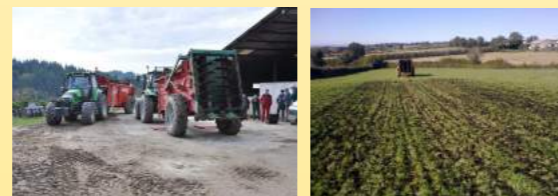
1. Diagnostic de fertilisation :

Les différentes analyses qui permettent de mieux choisir sa fertilisation (analyse de sol, indice de nutrition, analyses de lisiers...)



2. Démonstration :

Pesées d'épandeurs, démonstration d'épandage, réglage d'épandeurs à engrais minéraux



Sur place :

Analyses des teneurs en azote des lisiers avec le quantofix
 Analyses d'échantillons d'eau (sources, puits, cours d'eau) avec des bandelettes nitrates
 Inscription aux différents accompagnements
N'hésitez pas à venir poser toutes vos questions



AGRI VIAUR
Syndicat Mixte du Bassin Versant
du Viaur
10, Cité du Paradis
12800 Naucelle
http://www.riviere-viaur.com

VOTRE CONTACT
Hélène POUGET
Animatrice Agri Viaur
Tél : 05 65 71 10 97—Mobile : 06 21 16 53 03
Email : helene.pouget.crv2@orange.fr

Appui technique et financier :



Plan d'actions territorial

La Lettre N°1
 Janvier 2016

JAOL



C'EST PARTI POUR CINQ ANS!



Editorial

Les élus du Syndicat Mixte du bassin versant du Viaur ont souhaité mobiliser différents partenaires autour du volet agricole par le biais de l'opération Agri Viaur.

Afin de mettre en place des actions concrètes, depuis 6 ans, un programme d'actions territorial a vu le jour sur le Cône puis sur la Durenque. Depuis plusieurs années, le comité de pilotage Agri Viaur travaille à la construction d'un nouveau programme sur le Jaoul. Un état des lieux et une meilleure connaissance nous ont amené à confirmer des cours d'eau impactés mais aussi à découvrir une espèce patrimoniale rare: la moule perlière.

La présence de cette espèce sur le Jaoul montre que sur ce territoire les pratiques ont permis de la préserver alors qu'elle a disparu sur de très nombreux cours d'eau.

En 2015, nous sommes venus à votre rencontre pour élaborer ensemble ce programme d'actions ; en partageant l'état des lieux et en retenant vos propositions pour améliorer l'existant. Parallèlement, des échanges et des discussions ont été menés avec nos différents partenaires.

En décembre, le PAT Jaoul a été validé par le Comité de bassin de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour une durée de 5 ans. Aujourd'hui, c'est votre territoire qui bénéficie des accompagnements techniques et financiers proposés. C'est vous qui mettez en œuvre ces actions dans le cadre d'une démarche volontaire.

Le 16 Février, démarre le Pat Jaoul ; Lors des "ateliers du Jaoul" venez nous rejoindre pour mieux connaître les différentes actions et participer aux essais.

Au plaisir de vous rencontrer très prochainement

Nadine Vernhes – Co-Présidente Agri Viaur

Le Plan d'actions territorial, dit PAT

Un PAT est une démarche co-construite avec l'ensemble des acteurs d'un territoire qui permet de mobiliser des moyens techniques et financiers, dans un objectif de reconquête du bon fonctionnement global des milieux aquatiques.

Les actions proposées sont principalement à destination des agriculteurs, l'agriculture étant l'activité prépondérante sur le bassin du Jaoul.

Des actions complémentaires sont menées avec les collectivités (communes et communauté de communes) notamment sur la thématique de l'assainissement collectif et individuel.

Ce type de programme est déjà en cours sur un autre bassin versant depuis 2010. En effet, sur le Cône et la Durenque, plus de 200 agriculteurs peuvent bénéficier d'accompagnements ou d'aides spécifiques. Ce sont plus de 160 accompagnements individuels réalisés, 8 km de berges clôturés ou encore 2.6 km de haies plantées.

Une participation volontaire...

Les actions proposées dans ce programme n'ont aucun caractère obligatoire et sont uniquement basées sur la volonté des acteurs du territoire.

Ainsi, les agriculteurs, peuvent choisir librement les actions adaptées à leur structure et à leurs problématiques face aux enjeux du PAT.

Sur le bassin versant du Jaoul

Le Plan d'actions territorial sur le Jaoul a ainsi été validé pour une durée de 5 ans de 2016 à 2020. Ses objectifs sont la reconquête du bon fonctionnement des cours d'eau et la préservation des espèces patrimoniales. Son montant total sur la durée du programme est de près de 1,6 millions d'euros.

Un programme qui répond aux enjeux du territoire

Une agriculture tournée vers l'élevage bovin viande

La surface agricole représente près de **70% de la surface du bassin versant**. Cette SAU est prédominée par des prairies temporaires (48%) et des prairies permanentes (28%). Ce territoire a une très forte orientation élevage bovins viande (64%) suivi de la production bovins lait (16%).

Les points de vigilance pour les exploitations :

- ◇ Le volume de travail
- ◇ L'autonomie fourragère
- ◇ Le revenu
- ◇ La transmission

Des sols sensibles à l'érosion

Du fait des caractéristiques naturelles des sols et des pentes importantes (64% du bassin versant a une pente supérieure à 10%) ce territoire est naturellement sensible à l'érosion. Certaines pratiques agricoles accentuent ce risque : sols nus, rotations de courte durée...

- 37% du bassin versant est soumis à un risque érosion moyen à fort pour une rotation Céréales 2 ans—prairies 5 ans
- Ce pourcentage passe à 51% pour une rotation Maïs 2 ans—Céréales 2 ans—Prairies 3 ans



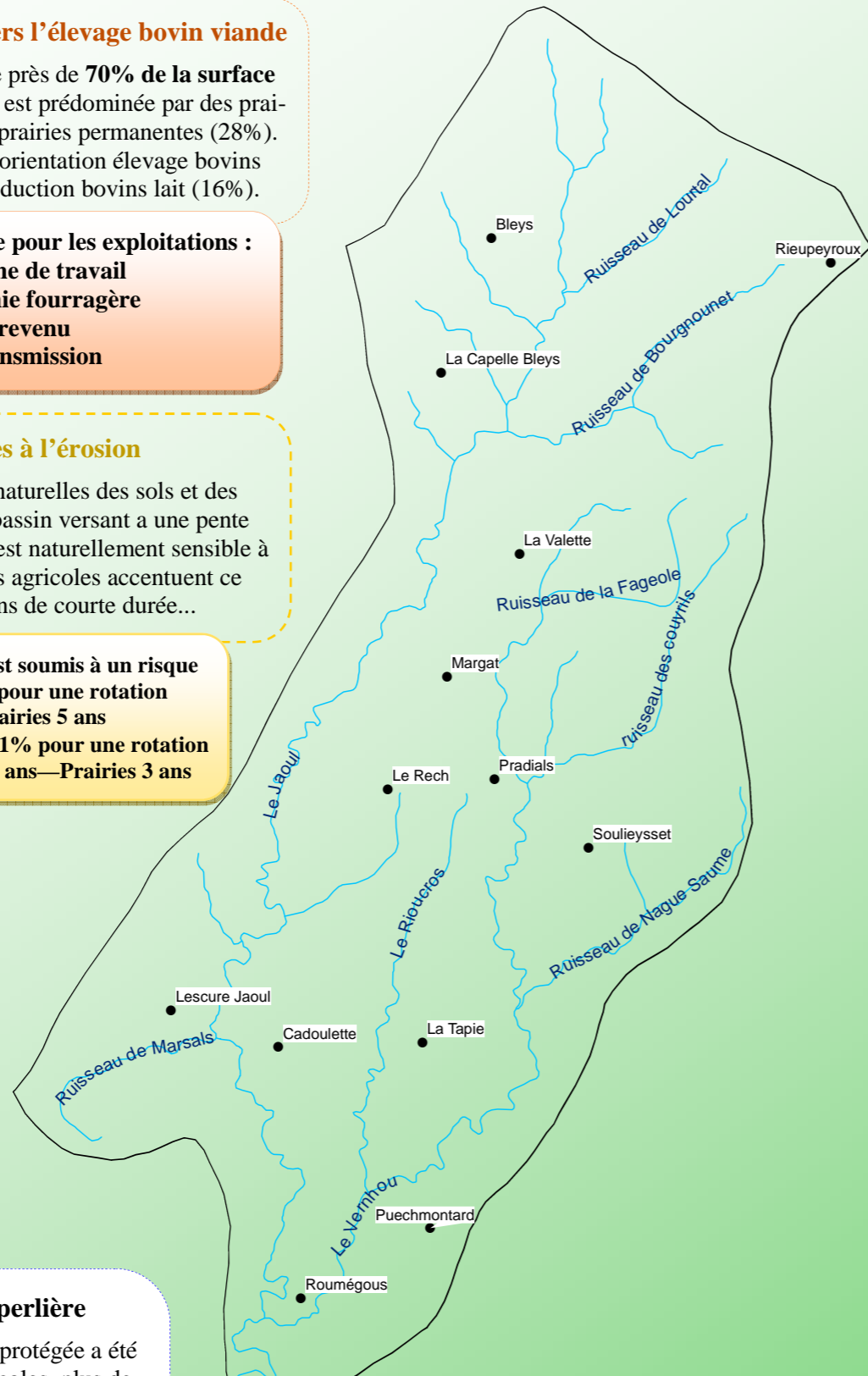
Moule perlière



Ecrevisse à pattes blanches

Présence de la moule perlière

La découverte de cette espèce protégée a été faite lors des inventaires piscicoles, plus de 700 individus ont été observés. En France, la moule perlière a disparu de plus de 60% des rivières qu'elle occupait historiquement. Ses effectifs ont diminué de plus de 99%. L'écrevisse à pattes blanches est également présente sur plusieurs cours d'eau.



Superficie du bassin versant : 68 km²
144 exploitations
dont 94 sièges d'exploitation
4663 hectares de SAU (Surface agricole Utile)
5 communes



Plus de 50 ha de zones humides inventoriées

81% des zones humides sont utilisées pour le pâturage, 11% par la fauche et 8% sont inutilisées. Une problématique de fermeture des zones humides (sous pâturage) est présente car 63% d'entre elles sont envahies par des végétaux ligneux ou autres.

Des cours d'eau altérés

Les petits cours d'eau de têtes de bassin versant sont plus fortement impactés : 55% en moyenne contre 35% sur le réseau de cours d'eau principaux. Les principales altérations sont le recalibrage et la rectification de cours d'eau, le piétinement et l'absence de ripisylve. Colmatage très fort : 75 à 100% du linéaire des cours d'eau colmatés.

L'assainissement domestique

Les 4 stations d'épurations rejetant sur le bassin versant sont conformes. Des aménagements du réseau de collecte de la station de Rieupeyroux sont nécessaires. Parmi les 400 assainissements individuels du territoire, des points noirs impactent plus fortement les milieux (rejet en petit collectif, rejet direct...).

QUELS SONT LES ENJEUX DU TERRITOIRE?

Réduire les pressions pour améliorer le bon fonctionnement des milieux aquatiques
 Protéger les espèces patrimoniales (moules perlières, écrevisses à pattes blanches)

LA MISE EN PLACE D' ACTIONS ADAPTEES AUX EXPLOITATIONS DU TERRITOIRE

Des accompagnements et formations proposés gratuitement :

- * Diagnostic individuel agro-environnemental et bâtiment
- * Suivi agronomique sur trois ans
- * Diagnostic individuel érosion
- * Diagnostic individuel pour l'aménagement forestier
- * Mise en place d'essais et suivis de parcelles
- * Formations sur le pâturage, le sol, les couverts végétaux...
- * Mesures agroenvironnementales, aides à l'investissement
- * Aides à la plantation de haies
- * Mise en place de clôtures en bordure de cours d'eau

Les Ateliers du Jaoul Le Mardi 16 février

Présentation des actions
 Discussions—échanges
 Pesées d'épandeurs,
 démonstrations d'épandages...
 (voir ci-après)